



# St-Phil Actu'

OCTOBRE 2016



## Décisions du 5 septembre 2016

### I - Travaux de voirie 2017 « Place de la Boïse »

Ces travaux ont pour objectif de sécuriser le déplacement des piétons le long de la rivière, de remettre en état les murets du Pont traversant la rivière et réaliser un aménagement paysagé sur la place.

Il est présenté les plans des aménagements de la place et de la rue de la Boïse. Le montant estimatif des travaux avec différentes options pour la couche de roulement et le traitement des accès est arrêté à 110 375,90 € HT avec une couche de roulement en enrobé. Il est retenu également la décoration du poste de relevage pour 2 950 € TTC. Le conseil municipal sollicite auprès du Conseil Départemental de la Côte d'Or des subventions au titre du Programme de Soutien à la Voierie et des amendes de police.

### II - Avancement des travaux 2016

a) La première phase de travaux pour l'enfouissement de la ligne moyenne tension ERDF est terminée.

b) Les travaux de réfection de la voirie, Rue des Crais et de la Vigne sont programmés dès le 1er octobre selon la disponibilité de l'entreprise délégataire du marché.

### III - Fondation du Patrimoine

Après avoir réalisé en 2007 la restauration des toitures, charpentes et l'assainissement de l'église inscrite aux Bâtiments de France, M. le Maire rappelle que notre collectivité est toujours en attente de réaliser la restauration intérieure de l'édifice.

En 2011, un montant d'environ 200 000 € HT avait été étudié et faute de subvention au titre des Fonds Européens, ce projet de restauration n'avait pu aboutir.

Aujourd'hui, il est proposé de préparer la reprise de ce projet pour préserver ce patrimoine datant du XIIIème siècle.

Au vu de l'insuffisance des subventions allouées pour ce type de restauration, il est proposé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine car ce système de financement peut permettre de recueillir les sommes nécessaires auprès de donateurs privés pour aboutir à la préservation de notre église.

Par ce biais, tout don donne lieu à des déductions fiscales pouvant aller pour un particulier jusqu'à 60% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable.

---

Prochain conseil municipal : en salle de mairie  
le lundi 17 octobre à 18 h 30

## INSCRIPTIONS AFFOUAGES 2016/2017



Les personnes souhaitant réserver une portion de bois sont priées de se faire connaître en Mairie du lundi 10 octobre au vendredi 21 octobre 2016.

Le tirage au sort aura lieu en mairie le lundi 7 novembre 2016 à 18 heures



Corcelles-les-Cîteaux - samedi 8 octobre 2016

Le message est clair :

« Amenez ce que vous voulez, ou rien du tout. Repartez avec ce qui vous plaît ! »

La Gratifieria permet d'offrir une nouvelle vie aux objets ! Nous vous invitons à vous débarrasser de possessions matérielles devenues inutiles ou superflues.

Chacun peut donner ou emmener ce qu'il souhaite.

La sécurité de tous dépend du comportement de chacun.



*La circulation en agglomération reste un sujet important dans la traversée de notre commune. Tout le monde en est conscient, mais ce principe de prudence élémentaire peut être facilement oublié. Afin de sensibiliser les usagers de la route et en réponse à une demande croissante des riverains, un nouveau radar pédagogique est installé à l'entrée de Saint-Philibert route de Broindon.*

*Ce radar mesure la vitesse des véhicules et informe les conducteurs de leur vitesse réelle. Il s'agit d'un dispositif de prévention, destiné à améliorer la sécurité des usagers de la route.*



**L'activité sportive et physique à Saint-Philibert a repris  
dans la salle de l'Espace des Crais !!!  
Saison 2016/2017**

**Horaires :** lundi de 8 h 45 à 10 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00  
Mardi de 18 h 00 à 20 h 00  
Mercredi de 9 h 00 à 10 h 30  
Jeudi de 18 h 00 à 20 h 00

**Montant de la cotisation annuelle saison 2016 / 2017**

**Pour les habitants de Saint-Philibert**

50 euros (1 pers.)  
75 euros (2 pers. d'une même famille)  
100 euros (3 pers. d'une même famille)

**Pour les extérieurs de Saint-Philibert**

60 euros (1 pers.)  
95 euros (2 pers. d'une même famille)  
120 euros (3 pers. d'une même famille)





*Passage à l'heure d'hiver  
dans la nuit du samedi 29  
au dimanche 30 octobre*

*Ah ! Nous voilà devant LA grande question automnale : aloor, on dort une heure  
de plus ou une heure de moins ?*

*Réjouissez-vous, en hiver, on dort une heure de plus !*

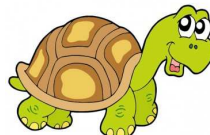


*Fermeture du secrétariat de mairie*

*le lundi 31 octobre 2016*



*Une paire de lunettes de soleil, s'adresser à la mairie.*



***INSOLITE***

*Tortue trouvée le 30 septembre (route de Gilly)*



*S'adresser au 03.80.51.88.52*